Tiers E
FRC 4 32659
Case
FRC
25808

TABLEAU

SERVANT à prouver le vœu de la grande majorité du comtat Venaissin, pour sa réunion à la France.

UN certain abbé Ducros, ci-devant député de la ci-devant assemblée représentative de Carpentras, aujourd'hui agent subalterne du nonce, a eu l'impudence de consigner dans une lettre écrite au président de l'assemblée nationale, qu'il a fait imprimer et distribuer avec profusion, des protestations au nom de ses ci-devant commettans; contre tout décret de réunion que l'assemblée pourroit prononcer sur la pétition des Avignonois et des Comtadins.

Nous ne répondrons à ces ridicules protestations de fabrique italienne, que par le tableau des communes du comtat, dont les délibérations portant réunion à la France, se trouvent entre les mains de M. de Menou, rapporteur; nous y joindrons celui de leur population, d'après le dénombrement qui fut fait dans le tems par l'assemblée représentative, qui par cela même ne sera pas suspect. Dénombrement qui se trouve aussi dans les mains du rapporteur. Ce tableau comparé aux communes restantes et à leur population, il en résultera, pour la réunion, la preuve de la majorité des communes et celle de la grande majorité de la population.

THE NEWBERRY
LIBRARY

Le comtat Venaissin, d'après ce dénombrement, non compris Avignon, que nous avons soutenu faire un état à part, et qui a voté sa réunion à l'unanimité, est composé de . . . . . 95 communes.

Sa population totale est de 126,684 ames.

A présent, voici le tableau des communes du comtat Venaissin, dont les délibérations portant réunion à la France, sont entre les mains du rapporteur, avec celui de leur population.

Communes.	*Population.*	*Communes.*	*Population.*
Sorgues.	1215	Robion.	950
Piolens.	1125	Mornas.	1905
Chateauneuf de Pape, dit d'Avignon. . .	1240	Ville.	1464
Saint-Saturnin. . .	891	Malaucène. . . .	2815
Vedènes.	1023	Carpentras.	9349
Vaison.	2284	Taillade.	312
Lille.	5668	Saint-Didier. . . .	418
Monteux.	3438	Le Thor.	2084
Entraygues. . . .	1049	Thouzon.	
Gadagne.	1119	Caumont.	1766
Bedarrides-Gigognan.	1960	Crestet.	370
Pernes.	3688	Saint-Romain en Viennois.	212
Caderousse. . . .	3015	Saint-Leger. . . .	213
Menherbes. . . .	1620	Beaumont.	556
Oppède.	1462	Laroque-sur-Pernes .	313
Mazan.	3407	Serignan.	1547
Cavaillon.	6433	Seguret.	1030
Lagnes, la Tour de Sabran.	913	Sainte-Cecile. . .	1647
Jonquerettes . . .	98	Cayrane.	1049
Velleron	812	Uchaux.	225
Bonnieux	2456	Rasteau.	580
Cheval-blanc. . . .	1455	Camaret.	2258
Saumane.	590	Vaqueyras. . . .	712
Vaucluse.	270	Sarrian.	2132
Maubec.	591	Bollène.	4016
		Sablet.	1070
Communes. . . . 51.	Population. . .		86,817

La totalité des communes du comtat 95
et la totalité de la population 126684
étant connues : dès le moment que nous
avons désigné les communes dont on a
les délibérations 51
et que nous avons suputé leur popula-
tion ; 86817
il est aisé de voir de quel côté se trouve la
majorité.

En voici le tableau comparatif :

Totalité des communes, 95

Communes dont on a les délibéra-
tions relatives à la réunion, 51

Reste pour les autres, 44

Majorité, 7.

Totalité de la population du comtat, 126684
Totalité de la population des communes
dont on a les délibérations, 86817
Reste pour les autres, 39867

Majorité en population pour la
réunion, 46950.

Une observation que nous ne devons pas négliger, c'est que toutes les communes du comtat, excepté la petite ville de Valreas, patrie de M. l'abbé Maury, ont délibéré leur réunion à la France ; c'est un fait que nous pouvons affirmer, et dont on trouve des traces dans toutes les pièces qui sont entre les mains de M. le Rapporteur, et notamment dans plusieurs délibérations. D'après ce fait, il est extraordinaire qu'elles ne se retrouvent pas toutes ; mais il en existe une si

566

grande quantité ; il en résulte une si grande majorité, que la perquisition de celles qui peuvent avoir été égarées est absolument inutile.

A présent, que le Sr. Ducros continue à prendre une qualité qu'il n'a pas, et à faire des protestations, nous n'en signerons pas moins,

TISSOT,

PALUN,

Députés des Etats d'Avignon et du comtat Venaissin réunis, sous la dénomination de département de Vaucluse.

De l'Imprimerie de la rue d'Argenteuil, nº 14.